

MAIRIE DE SAINT-PRIX

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Prix se sont réunis en salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Max GAUCHIER, Maire.

Monsieur le Maire procède à l'appel des élus.

PRÉSENTS : (8 puis 9 à partir de 19h05 et 10 à partir de 19h22) Mr. GAUCHIER Max Maire, Mme CHARRÉ Isabelle Adjointe, Mr GUIZOUT Fabrice Adjoint, Mme FRACHISSE Ginette, Mr MAISONNIAC Jackie, Mme REDON Dominique, Mr BELLERRE Raphael, Mr REDON Charles, Mr CHARRAS René (en retard : 19h05) et Mr METTON Jérémy (en retard : 19h22).

REPRÉSENTÉ : (0)

ABSENTE : (1) Mme BLACHE Jessica,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme FRACHISSE Ginette

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Mme CHARRÉ Isabelle

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE :

Le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2025 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour :

- Vote des Comptes Financiers Uniques 2024 (budget commune et budget eau)
- Affectation des résultats 2024
- Vote des taux d'imposition 2025
- Vote des Budgets Primitifs 2025 (budget commune et budget eau)
- Questions diverses

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Monsieur le Maire demande s'il y a des volontaires pour être secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose Madame FRACHISSE Ginette à l'assemblée qui accepte à l'unanimité.

Mme FRACHISSE Ginette est secrétaire de séance.

Monsieur CHARRAS René arrive, il est 19h05

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

N° délibération : 2025-007

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes. Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le rapport de présentation du CFU est présenté à l'assemblée délibérante.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte financier unique 2024 du budget eau et assainissement.

Il convient donc que notre assemblée élise un président de séance pour la partie relative à l'examen et au vote du CFU.

Le Conseil Municipal élit à l'unanimité Madame CHARRÉ Isabelle présidente de séance et Monsieur le Maire quitte la séance.

10 PRESENTS et 9 VOTANTS

Madame la Présidente de séance soumet au vote le CFU EAU et ASSAINISSEMENT de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses :	Prévu :	149 550,72
	Réalisé :	29 426,29
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	149 550,72
	Réalisé :	129 142,93
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	200 140,00
	Réalisé :	148 432,80
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	200 140,00
	Réalisé :	196 103,70
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	99 716,64
Fonctionnement :	47 670,90
Résultat global :	147 387,54

Le Compte Financier Unique est voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à rejoindre la séance.

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET PRINCIPAL :

N° délibération : 2025-008

Le Maire s'étant retiré lors du vote, le Conseil Municipal vote le CFU du budget PRINCIPAL de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	2 147 152,68
		Réalisé :	1 339 960,66
		Reste à réaliser :	78 000,00
Recettes	:	Prévu :	2 147 152,68
		Réalisé :	1 141 126,25
		Reste à réaliser :	163 500,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	741 500,00
		Réalisé :	191 626,74
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	741 500,00
		Réalisé :	752 271,78
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-198 834,41
Fonctionnement :	560 645,04
Résultat global :	361 810,63

Le Compte Financier Unique est voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à rejoindre la séance.

Monsieur METTON Jérémy arrive, il est 19h22

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

N° délibération : 2025-009

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence du Maire, après avoir approuvé le CFU l'exercice 2024, le 8 avril 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	114 252,62
- un excédent reporté de :	161 923,52
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	47 670,90
- un excédent d'investissement de :	99 716,64
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	99 716,64

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	47 670,90
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	47 670,90
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	99 716,64

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024 BUDGET PRINCIPAL :

N° délibération : 2025-010

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence du Maire, après avoir approuvé le CFU de l'exercice 2024, le 8 avril 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	206 316,07
- un excédent reporté de :	354 328,97
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	560 645,04
- un déficit d'investissement de :	198 834,41
- un excédent des restes à réaliser de :	85 500,00
Soit un besoin de financement de :	113 334,41

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	560 645,04
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	113 334,41
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	447 310,63
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	198 834,41

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025 :

N° délibération : 2025-011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à ceux de 2024 :

- Taxe foncière bâtie : 33,29 %
- Taxe foncière non bâtie : 84,22 %
- Taxe d'habitation : 7,25 %

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 EAU ET ASSAINISSEMENT :

N° délibération : 2025-012

Le Conseil Municipal

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 146 300,00

Recettes : 146 300,00

Fonctionnement

Dépenses : 91 940,00

Recettes : 91 940,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	146 300,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	146 300,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	91 940,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	91 940,00	(dont 0,00 de RAR)

Le budget primitif 2025 budget eau et assainissement est voté à l'unanimité.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET PRINCIPAL :

N° délibération : 2025-013

Le Conseil Municipal

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 1 111 235,00

Recettes : 1 025 735,00

Fonctionnement

Dépenses : 761 950,00

Recettes : 761 950,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 189 235,00 (dont 78 000,00 de RAR)

Recettes : 1 189 235,00 (dont 163 500,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 761 950,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 761 950,00 (dont 0,00 de RAR)

Le budget primitif 2025 budget principal est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses lors de cette séance du 8 avril 2025.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 21h30

La secrétaire de séance :

Mme FRACHISSE Ginette

Signé le 25/04/2025



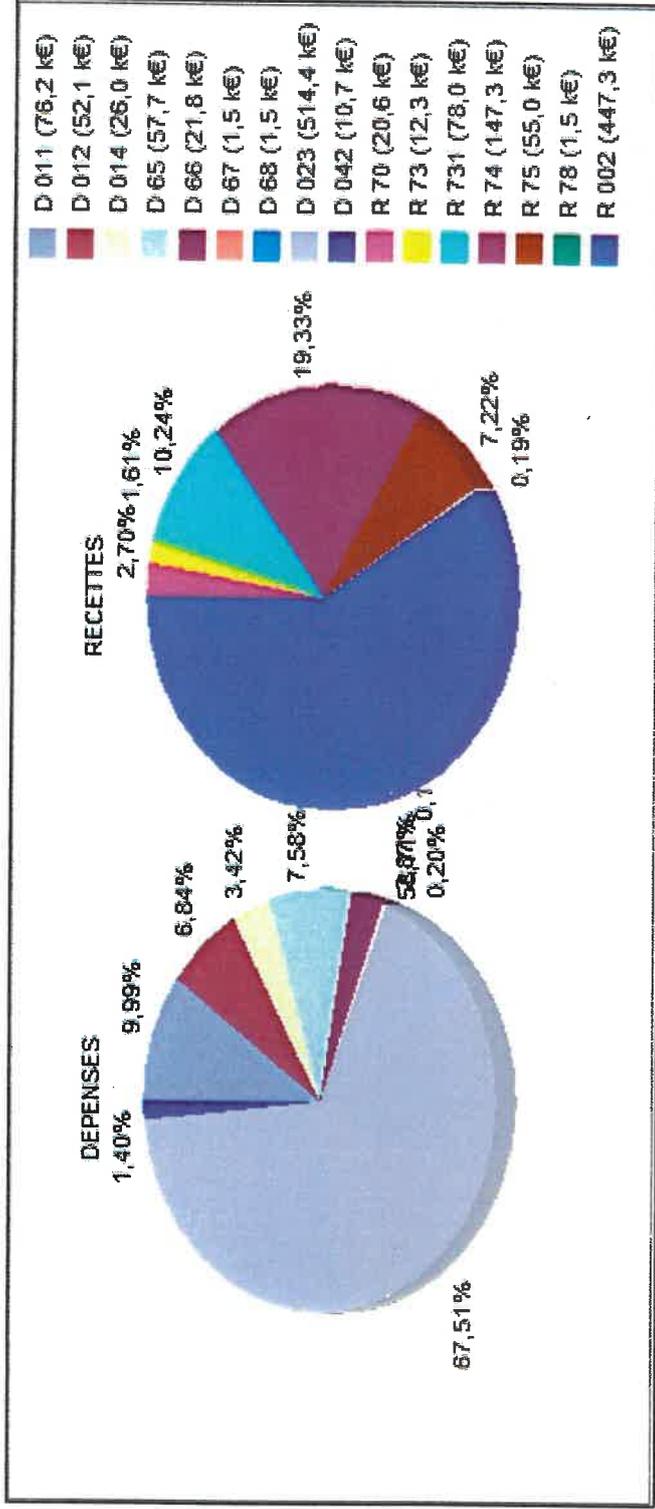
Le Maire :

GAUCHIER Max

Signé le 25/04/2025



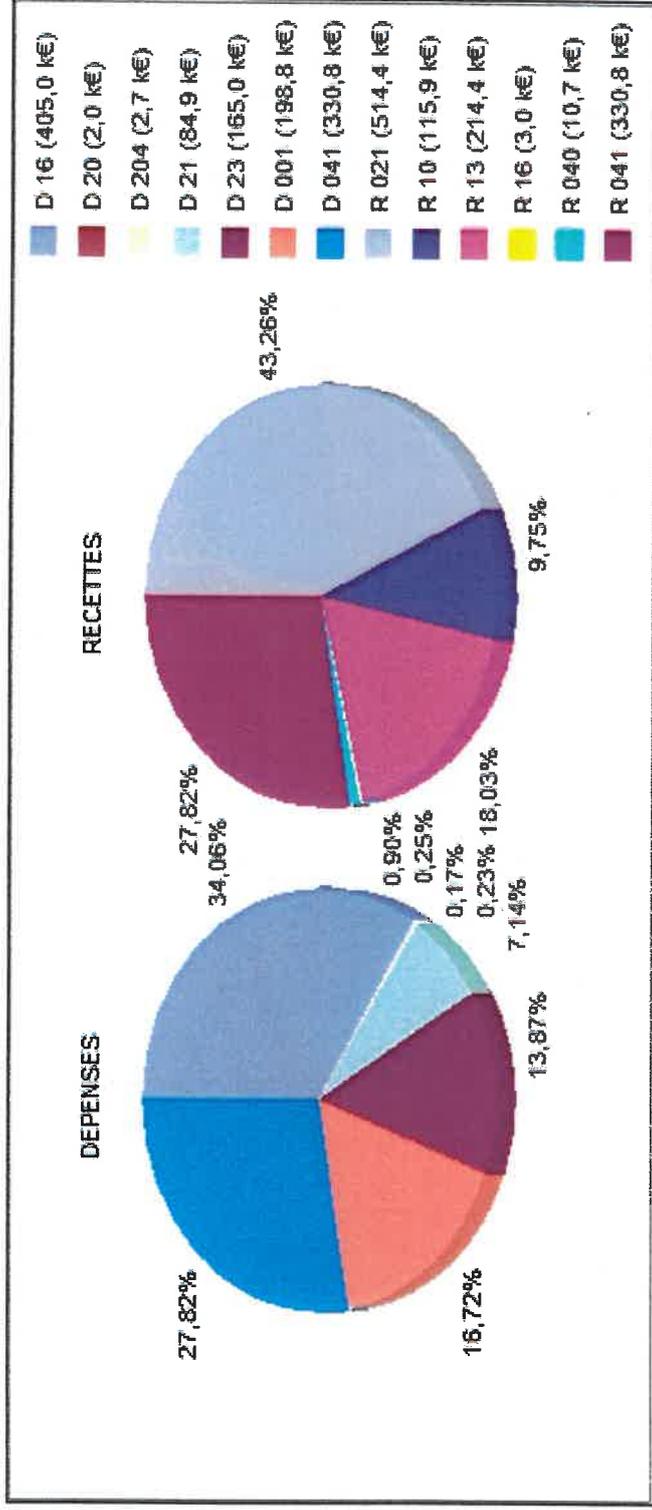
Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - Budget PRINCIPAL ST PRIX - 2025



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	76 150,31
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 130,00
014	Atténuations de produits	26 041,00
65	Autres charges de gestion courante	57 743,00
66	Charges financières	21 837,00
67	Charges spécifiques	1 500,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	1 474,00
023	Virement à la section d'investissement	514 404,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 670,00
	TOTAL DEPENSES	761 950,00

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	20 550,00
73	Impôts et taxes	12 300,00
731	Impositions directes	78 000,00
74	Dotations et participations	147 300,00
75	Autres produits de gestion courante	55 015,37
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	1 474,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	447 310,63
	TOTAL RECETTES	761 950,00

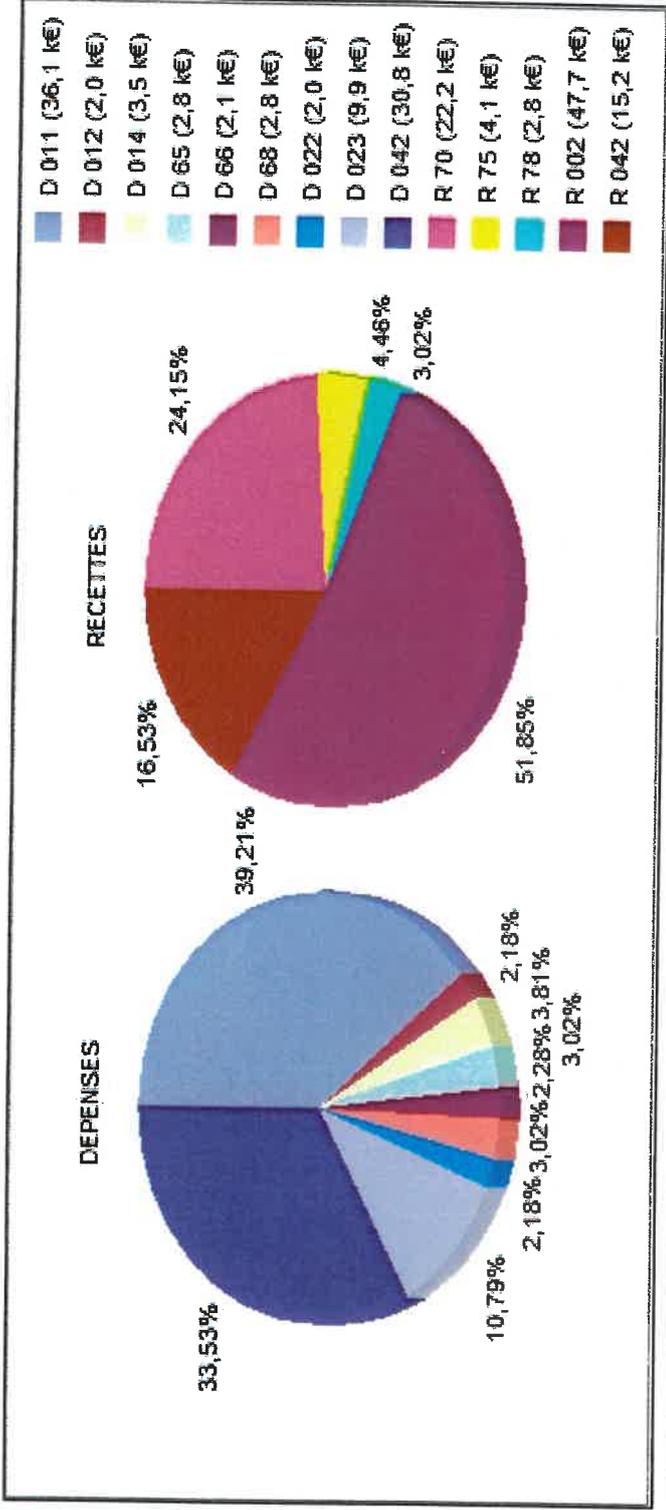
Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - Budget PRINCIPAL ST PRIX - 2025



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	405 000,00
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	2 700,00
21	Immobilisations corporelles	84 875,59
23	Immobilisations en cours	165 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	198 834,41
041	Opérations patrimoniales	330 825,00
	TOTAL DEPENSES	1 189 235,00

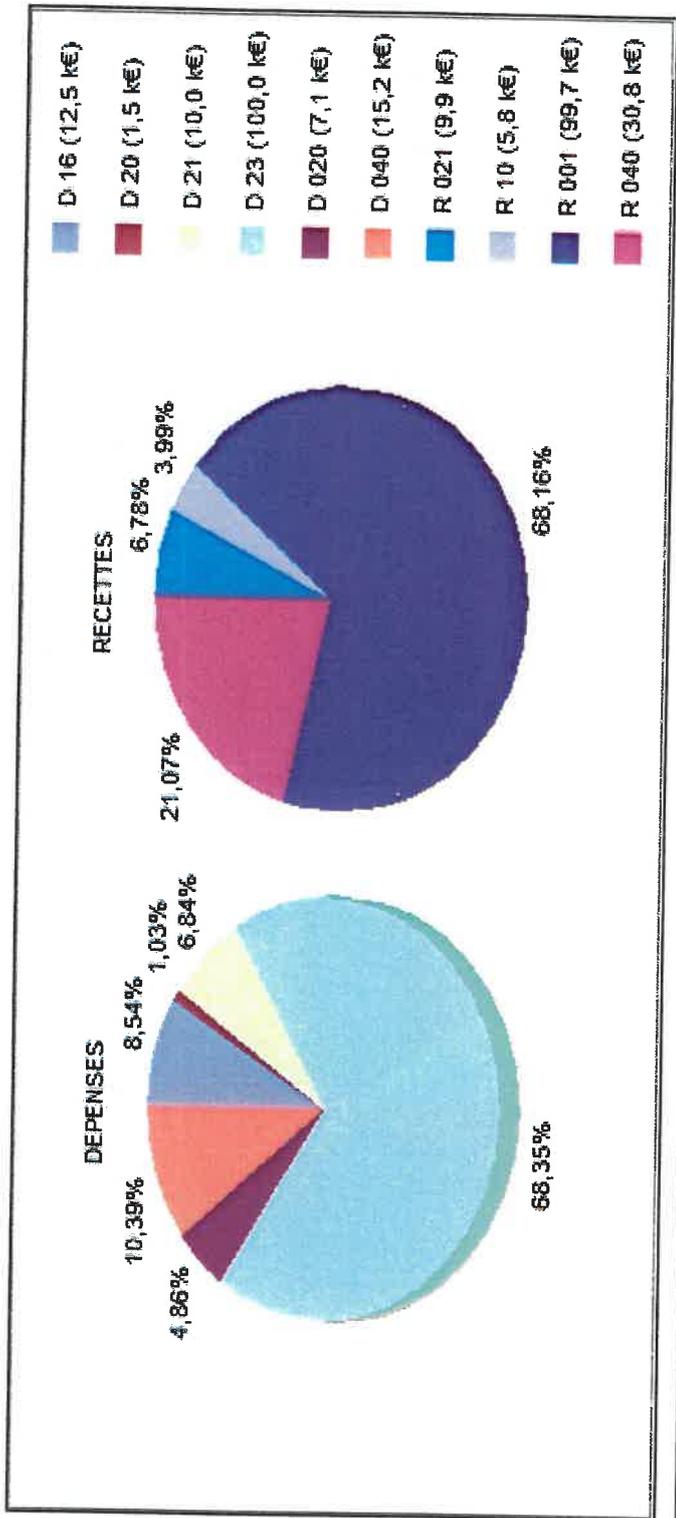
Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	514 404,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	115 935,31
13	Subventions d'investissement reçues	214 400,00
16	Emprunts et dettes assimilés	3 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 670,00
041	Opérations patrimoniales	330 825,00
	TOTAL RECETTES	1 189 235,00

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - BUDGET EAU ST PRIX - 2025



Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chapitre	Désignation	Montant	Montant
011	Charges à caractère général	36 050,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00	22 200,00
014	Atténuations de produits	3 500,00	4 102,68
65	Autres charges de gestion courante	2 772,00	2 772,00
66	Charges financières	2 100,00	47 670,90
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	2 772,00	15 194,42
022	Dépenses imprévues	2 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	9 919,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 827,00	
	TOTAL DEPENSES	91 940,00	91 940,00

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - BUDGET EAU ST PRIX - 2025



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	12 500,00
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00
020	Dépenses imprévues	7 105,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 194,42
	TOTAL DEPENSES	146 300,00

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	9 919,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	5 837,36
001	Excédent d'investissement reporté	99 716,64
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 827,00
	TOTAL RECETTES	146 300,00